

Projet éolien de Lastic

Bulletin d'information - Novembre 2019

ABO
WIND

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche de développement ainsi que les avancées du projet éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Lastic.

Nous espérons que vous y trouverez les réponses à vos éventuelles interrogations.

A votre écoute tout au long de la vie du projet



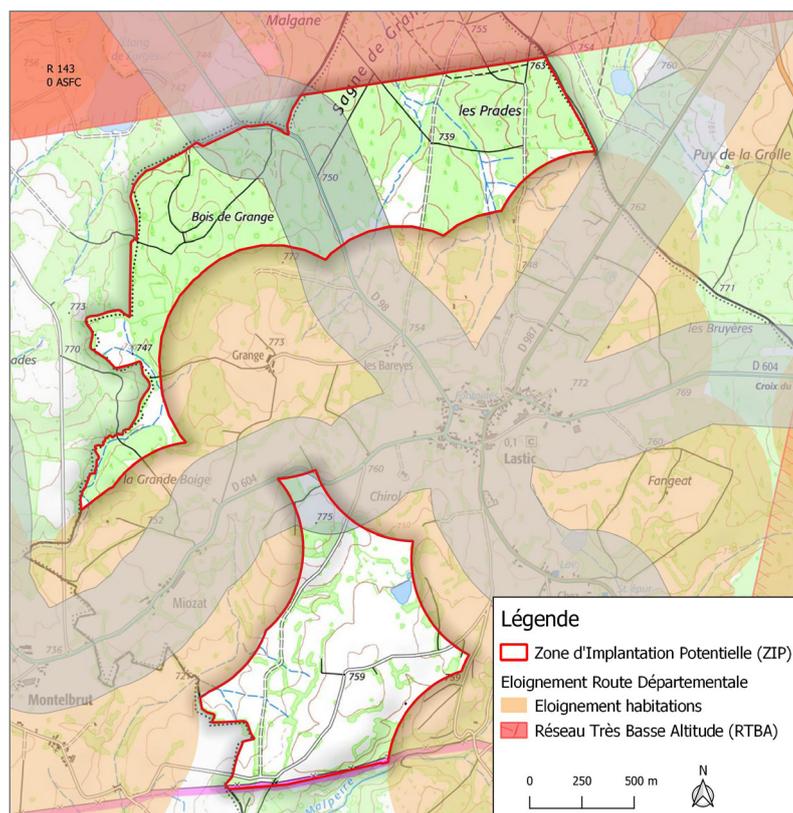
Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part. Les coordonnées du responsable de projet sont données en dernière page du bulletin et vous pouvez utiliser le formulaire de contact sur la **page web** dédiée au projet :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/lastic.html>

De plus, un **cahier de liaison** est disponible en mairie.

Ces supports d'information et de communication, mis à jour régulièrement, vous permettront de mieux appréhender l'avancement du projet éolien.

Localisation du projet



En 2016, ABO Wind a identifié un secteur favorable à l'installation d'éoliennes sur le territoire des communes de Lastic, Saint-Germain-Près-Herment et Verneugheol. C'est finalement sur la commune de Lastic que les discussions avec l'équipe municipale ont permis d'envisager la réalisation d'un projet éolien.

La zone d'étude du projet se concentre sur les secteurs allant de la Grande Boige, aux Sagnes de Granges en passant le Bois de Grange, à l'Ouest et au Nord de la commune.

Plusieurs contraintes techniques en dessinent les contours, à savoir :

- Un éloignement minimum de 500 mètres vis-à-vis des habitations riveraines
- Un couloir aérien de l'Armée de l'Air (RTBA)
- Un éloignement vis-à-vis des routes départementales

Le site forestier étudié est localisé sur une zone où la sylviculture prédomine. Il est desservi par des routes départementales et de nombreux chemins ruraux et forestiers.



Février 2016

Etudes cartographiques de préfaisabilité



Mars 2016

Premiers échanges avec la mairie de Lastic, consultations des administrations



Avril 2016

Premiers contacts avec les propriétaires de Lastic



Septembre 2016

Présentation au CM de Lastic, Délibération favorable et autorisation d'utilisation des chemins communaux



Janvier 2017

Démarrage de l'étude écologique



Mars 2017

Bulletin d'information sur le lancement des études de faisabilité



Septembre 2017

Installation du matériel de mesure de vent



Avril - Mai 2018

Démarrage de l'étude acoustique



Octobre 2018

Démarrage de l'étude paysagère



2019

Finalisation des accords avec les propriétaires



Novembre 2019

Réflexion sur les variantes d'implantation et dimensionnement du projet



1^{er} trimestre 2020

Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès de la Préfecture



3^{ème} trimestre 2020

Enquête publique durant 1 mois



Début 2021

Décision préfectorale sur la demande d'autorisation du projet

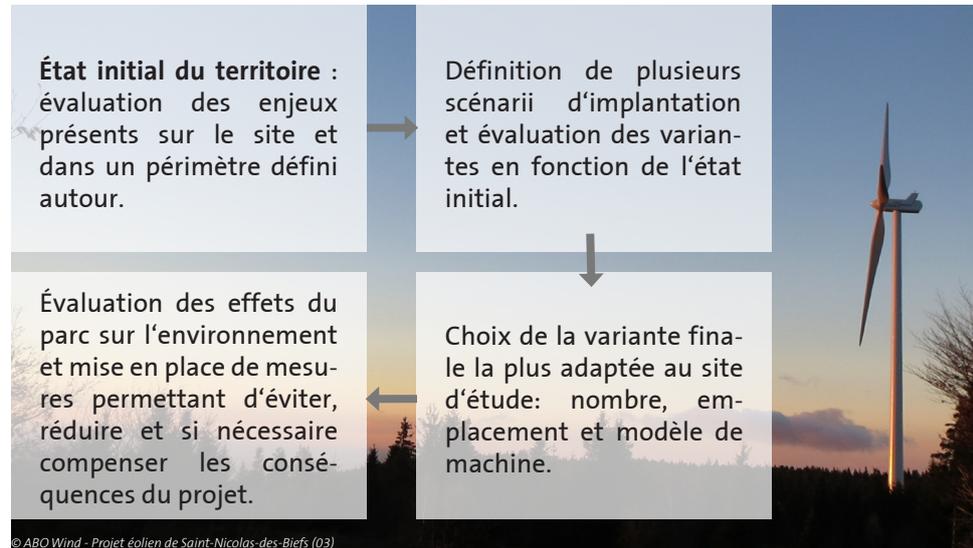


2021

Construction et mise en service du parc éolien

La réalisation des études

Un parc éolien est soumis à une autorisation administrative unique : la demande d'autorisation environnementale. Dans ce cadre, une étude d'impact initiale est réalisée pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention. Ainsi pour chaque volet de l'étude d'impact, le déroulement se fait comme suit :



L'état initial, terminé au printemps 2019, permettra de réaliser différents scénarios d'implantation de 3 à 5 éoliennes. Tous les enjeux sont pris en compte afin de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

L'étude du vent

Le mât de mesure installé en septembre 2017, afin de recueillir le gisement de vent exact du site, sera démonté au mois de novembre 2019.

Les appareils de mesures installés sur le mât ont permis d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le secteur d'étude. Ce profil confirme la qualité du gisement éolien et ainsi les possibilités d'implantation d'éoliennes sur la commune de Lastic.

Les données recueillies sont corrélées aux données de Météo France sur une période plus longue et nous permettent de définir :

- Le type d'éolienne le plus adapté au territoire : hauteur du mât, longueur des pales, caractéristiques techniques, puissance des éoliennes, etc
- Le nombre d'éolienne et les distances entre chaque, afin d'éviter les effets de sillage
- La production électrique du futur parc.



DU PROJET

L'étude sur le milieu naturel et la biodiversité

Un bureau d'étude indépendant a réalisé l'étude environnementale initiale du site de janvier 2017 au printemps 2018. Cet état initial consiste en un état des lieux écologique sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. Il relève les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et les continuités écologiques. Cet état des lieux a été le fruit du croisement des données issues de :

- Données bibliographiques ;
- Guides nationaux et régionaux ;
- Données fournies par la Ligue de Protection de Oiseaux (LPO Auvergne) ;
- Données fournies par l'association Chauve-souris Auvergne ;
- L'inventaire naturaliste (sorties terrains) ;
- Le retour d'expérience du Bureau d'étude.

L'analyse de l'état initial a permis de définir les enjeux liés à la biodiversité sur l'ensemble de la zone d'étude. Elle permettra de réaliser des scénarii d'implantation qui concilient au mieux le projet éolien et le milieu naturel.



L'étude paysagère

Une étude initiale paysagère a été effectuée en 2018. Elle a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, l'affectation des sols mais également les patrimoines architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario définitif retenu afin de qualifier les enjeux depuis l'ensemble des lieux identifiés préalablement.



© ABO Wind - Photo de la zone d'étude

L'étude acoustique

L'étude acoustique débute par une campagne acoustique, c'est-à-dire la mesure du niveau sonore ambiant au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire.

La campagne de mesure a été réalisée du 25 avril au 15 mai 2018. A cette période de l'année, le niveau sonore ambiant est plus faible que lorsqu'il y a de la végétation. Ainsi, l'émergence sonore, c'est-à-dire le son des éoliennes qui peut s'ajouter au niveau sonore ambiant, n'est pas sous-estimée.

Les données récoltées par les 12 micros installés sont représentatives des conditions de vent (vitesse, direction) existantes sur le site.



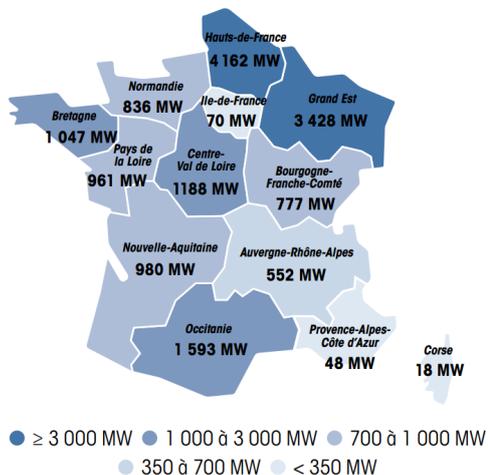
© ABO Wind - Photos de micros installés sur site

Ces données vont nous permettre de définir le contexte acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.

Pourquoi accueillir un parc éolien sur votre territoire ?

L'accord de Paris de 2015 a fixé l'objectif majeur de contenir le réchauffement planétaire en dessous des 2°C, voire 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Afin d'y parvenir, une transition vers un approvisionnement énergétique durable fondé sur les énergies renouvelables est indispensable.

Puissance éolienne raccordée par région au 30 juin 2019



Les objectifs nationaux de transition énergétique sont fixés par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte : la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie devra atteindre 40% de la production d'électricité, ou 32% de la consommation énergétique à l'horizon 2030.

En France au 30 juin 2019 (Source : RTE)

15 661 MW de puissance éolienne était raccordée au réseau français

6,3 % de l'électricité consommée était couverte par l'éolien

L'objectif national de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie est d'atteindre entre 34 100 et 35 600 MW d'installations éoliennes raccordées à l'horizon 2028.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être acteur local de la transition énergétique en contribuant à la réalisation des objectifs nationaux.

ABO Wind en France



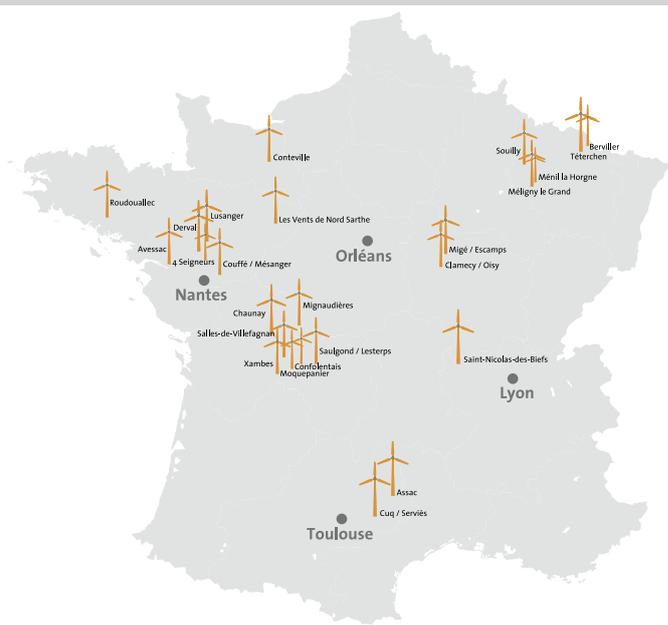
4 Agences



158 éoliennes



306 MW installés



Contacts

Responsable du projet
Baptiste Hillairet
Tél. : 04 81 09 18 35
✉ baptiste.hillairet@abo-wind.fr

Responsable de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
✉ cristina.robin@abo-wind.fr

www.abo-wind.com/fr
 @ABOWindFrance
 ABO Wind SARL/France

ABO
WIND
Tournés vers le futur